

DELIBERATION N°37

Bouge ton été 2010 : subventions aux associations partenaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 39

LE 1^{er} JUILLET DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 23 juin 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice (question n°4 et questions n° 7 à n° 52.2), M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric (question n°4 et questions n° 7 à n° 52.2), Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (jusqu'à la question n°37), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (jusqu'à la question n° 27), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie (à partir de la question n°21), M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme DELANDRE Béatrice (de la question n°1 à 3 et de la question n°5 à 6), M. ELOY Frédéric (de la question n°1 à 3 et de la question n°5 à 6), Mme CYPRIEN Jocelyne (à partir de la question n° 38), M. MENARD Joël, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°28), M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme ORTILLON Ghislaine, Mme OUVRY Annie (jusqu'à la question n°20).

Pouvoirs ont été donnés par Mme DELANDRE Béatrice à M. FALAIZE Hugues (de la question n°1 à 3 et de la question n°5 à 6), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme GILLET Christelle (à partir de la question n°38), M. MENARD Joël à Mme AUDIGOU Sabine, Mme SANOKO Barkissa à Mme EMO Céline (à partir de la question n°28), M. CHAUVIERE Jean-Claude à Mme THETIOT Danièle, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean (de la question n°1 jusqu'à la question n°20).

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. Frédéric ELOY, Adjoint au Maire, expose que dans le cadre de l'opération « Bouge ton été » (BTE), le collectif regroupant des structures dieppoises œuvrant auprès des jeunes a défini les objectifs et le programme d'actions de l'été 2010. Ce dispositif, coordonné par la Ville de Dieppe et l'association Foyer Duquesne, doit permettre aux jeunes qui ne partent pas en vacances de pratiquer des activités dans un but éducatif, social et préventif.

Dans tous les quartiers prioritaires de la ville, sans oublier le centre-ville, des points d'accueil élaborent avec les jeunes les animations des vacances. D'autres partenaires – des relais – informent les publics sur l'opération et les accompagnent aux activités. Des animations quotidiennes sont aussi mises en œuvre avec le concours de structures locales compétentes (le service des sports et l'Office Municipal des Sports, l'Echiquier Dieppois, le cerf-volant Club de Dieppe, ...).

La municipalité, souhaitant apporter son soutien aux structures impliquées dans ce dispositif et dynamiser les activités des points d'accueil, alloue des subventions pour le renforcement de personnel et les animations supplémentaires de BTE. Intégrées au Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la coordination de l'opération et les actions fédératrices sont soutenues par l'Acse et la CAF dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances.

Dans un souci de renforcer la participation de tous, des groupes de travail thématiques ont été mis en place en début d'année. Composés de membres du réseau de partenaires, ces groupes ont notamment permis de définir plusieurs grandes manifestations - actions fédératrices - pour l'été. Cette année, le programme est le suivant : une cérémonie d'ouverture, une soirée piscine aux Bains, deux journées de découverte de la « caisse à savon » (sport mécanique), des initiations aux pratiques du cerf-volant, une sortie au Touquet, un stage de football avec le FCD, un stage de construction de meubles en carton, un mini-stage de cuisine, une journée festive BTE, un raid sportif.

La création d'un « point plage BTE » - lieu plébiscité par les jeunes - sera aussi l'occasion de proposer tout au long de l'été, de l'information, des actions de prévention santé et des activités quotidiennes (sportives, culturelles, multimédia, ...).

De plus, pour encourager et soutenir les initiatives de jeunes, le dispositif « Projet de jeunes » sera reconduit. Cette aide financière et logistique est accordée aux demandes de réalisation d'actions ponctuelles non proposées par Bouge Ton Eté et non financées par les procédures existantes.

Considérant l'avis formulé par les commissions n° 2 et 5, réunies le 22 juin 2010.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accorder aux partenaires de l'opération « Bouge ton été 2010 », les subventions figurant au tableau annexé (Fonction 824 Nature 6574 Service 3781). Le versement des crédits permettant la mise en place des Projets de jeunes sera effectué au fur et à mesure des initiatives.

- d'autoriser le Maire à signer les conventions correspondantes avec les partenaires

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Annie HERRIOU
Directrice Générale Adjointe des services**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--